Journal Suisse de la Pêche

Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

Supprimées ! : les zones de protection des poissons

Initiative pour la biodiversité : critiques de la Fédération Suisse de Pêche

La Fédération Suisse de Pêche FSP est très déçue du Conseil fédéral : il a biffé sans les remplacer les zones de protection des poissons dans le contre-projet à l'initiative sur la biodiversité. La FSP va se battre pour que le Parlement corrige cette erreur.

Les signes étaient positifs : le Conseil fédéral prend l'initiative sur la biodiversité au sérieux (voir encadré). Il reconnaît la nécessité d'agir et la sensibilisation accrue de la population à la biodiversité. C'est pourquoi il a opposé à l'initiative un contre-projet satisfaisant au printemps dernier et l'a mis en consultation. La Fédération Suisse de Pêche y a également participé avec les organisations environnementales. La FSP est membre de l'association de soutien. Les zones de protection prévues pour les espèces de poissons menacées ont été particulièrement bien accueillies par la FSP.

Et puis ... on tombe de haut !
Après l'évaluation de la large consultation, le Conseil fédéral a présenté début mars la version contraignante du contre-projet à l'attention du Parlement. Le réveil a été brutal : le Conseil fédéral a supprimé du contre-projet les zones protégées pour les espèces de poissons et d'écrevisses menacées. Et ce, sans le remplacer ! "Nous sommes déçus et ne pouvons pas accepter cela", explique Roberto Zanetti, président central de la Fédération Suisse de Pêche (FSP). Cette suppression est tout simplement incompréhensible. Les zones protégées ne bouleverseraient pas non plus le monde puisque la Confédération devrait les définir en concertation avec les cantons.

Les trois quarts des espèces de poissons indigènes sont éteintes ou menacées d'extinction, dont le hotu.

Photo: Alamy

Les poissons restent sur le carreau
D'un point de vue écologique, les zones protégées seraient très importantes, explique David Bittner, administrateur de la FSP : sur terre, il existe des zones protégées depuis des décennies, mais il manque l'équivalent dans les eaux. "Cette lacune doit enfin être comblée". La crainte d'une invasion de zones protégées n'est pas justifiée. En effet, "les zones protégées se limiteraient aux secteurs abritant des espèces fortement menacées ou en voie d'extinction", par exemple l'ombre commun, le hotu ou les écrevisses.

La FSP va se battre
La Fédération Suisse de Pêche et ses fédérations cantonales sont maintenant appelées à agir : Il s'agit d'engager le dialogue avec les parlementaires et de leur montrer pourquoi il faut des zones protégées aquatiques en plus des zones protégées terrestres. Dans le cadre de l'association de soutien de l'initiative, la FSP soutient également les autres points d'amélioration : davantage de surfaces pour la biodiversité terrestre et aquatique ainsi qu'une augmentation significative des moyens alloués. Les 100 millions de francs actuellement prévus ne suffisent même pas à entretenir les surfaces naturelles les plus précieuses de Suisse, qui ne représentent que deux pour cent de la superficie du pays.

Kurt Bischof

Que veut l'initiative pour la biodiversité ?

La Fédération Suisse de Pêche soutient l'initiative pour la biodiversité avec les organisations de protection de l'environnement et de la nature. Les quatre revendications principales sont:

- Préserver ce qui est déjà sous protection et ménager ce qui se trouve en dehors des objets protégés.
- Des surfaces supplémentaires, de nouveaux instruments et plus de moyens financiers pour la biodiversité.
- Prendre en compte les inventaires fédéraux (ISOS, IFP, IVS) à tous les niveaux.
- Peser les intérêts à tous les niveaux en cas d'interventions importantes dans des objets protégés et garantir l'essence même de ces objets.

Pour les truites & Cie ... il fait trop chaud !

Rapport final du projet pilote "Adaptation au changement climatique"

Le rapport final très attendu du programme pilote "Adaptation au changement climatique 2019 – 2021" est disponible. Voici les messages clés pour faire face au changement climatique : plus d'ombrage le long des milieux aquatiques, un habitat plus naturel, une collaboration plus intense dès le début avec les autorités pour les projets et un comportement adapté des pêcheurs.

Avec "Les pêcheurs aménagent l'habitat", les pêcheurs améliorent la protection des poissons qui aiment les eaux froides, exemples de Dünnern, SO, Thayngen, SH, et Tolochenaz, VD.

Le changement climatique modifie les ruisseaux, les rivières et les lacs. Les étés deviennent plus chauds, les hivers plus arrosés et plus humides. Les espèces de poissons et les organismes aquatiques qui apprécient le froid en souffrent. C'est ce qui ressort du projet soutenu par la Confédération, six cantons et la Fédération Suisse de Pêche (FSP), qui comprend des sous-projets sectoriels. Il a été développé et dirigé par Adrian Aeschlimann, directeur du Centre Suisse de Compétence pour la Pêche CSCP.

Sous-projet 1 : Aménagement hydraulique

Un premier projet a été consacré à l'aménagement hydraulique, tant pour la construction d'installations respectueuses de la nature que pour l'entretien. Pour cela, il a été possible de travailler en étroite collaboration avec le canton d'Argovie. Résultat : en raison du réchauffement climatique, les poissons ont trop chaud. C'est pourquoi ils ont besoin de davantage de structures d'habitat (en particulier de bois mort), de plus d'eau souterraine, de plus d'ombrage et suffisamment d'eau fraîche, dans la mesure où cela peut être influencé.

Sous-projet 2a : Population

Il s'agissait ici de faire face au changement climatique. Comme chacun sait, il n'est (malheureusement) pas possible d'arrêter l'évolution actuelle. Il faut donc trouver des formes et des mesures pour "vivre" avec. L'équipe de projet et le canton de Bâle-Campagne se sont concentrés sur la rivière Ergolz, qui est toujours considérée comme un cours d'eau à truites. Ils ont étudié ce qui se passe ou ce qu'il faut faire pour qu'après un orage, l'eau réchauffée des esplanades, des rues et des toitures n'apporte pas des températures encore plus élevées dans la rivière déjà réchauffée. La conclusion est la suivante : il faut favoriser l'infiltration naturelle et créer des espaces de rétention supplémentaires.

Sous-projet 2b : Remplacer les poissons ?

Ce sous-projet s'est penché sur la Singine, car elle a déjà perdu une grande partie de sa population de truites, probablement à cause du changement climatique. Les truites ont manifestement trop chaud dans la Singine. Que peut-on faire lorsque la population naturelle ne fonctionne plus ? Pour cela, des discussions intensives ont été menées avec les pêcheurs. Il s'agissait de questions très fondamentales : que faire si les truites ne reviennent plus ? Faut-il instaurer un moratoire ? Ou bien les pêcheurs devront-ils se focaliser sur de nouvelles espèces de poissons comme alternative, dans le sens d'une fuite en avant ? Ces discussions ne sont pas encore terminées, pas plus que les études menées par les cantons de Berne et de Fribourg. Il s'agit de savoir si la disparition de la truite est vraiment due au climat ou à d'autres raisons.

« Les étés deviennent plus chauds, les hivers plus arrosés et plus humides. Les espèces de poissons et les organismes aquatiques qui apprécient le froid en souffrent. »

Sous-projet 3 : Pratiques des autorités

Que signifient les changements liés au climat pour les autorités de la pêche et de l'aménagement des cours d'eau, ainsi que pour la Fédération Suisse de Pêche et ses fédérations cantonales ? Cette question a été abordée dans le quatrième sous-projet. Il est réjouissant de constater que les autorités et l'administration sont de plus en plus sensibles à l'écologie et à la biodiversité. Si l'on veut contrecarrer cette tendance, les personnes compétentes dans les domaines de l'aménagement des cours d'eau, de la protection contre les crues, de la pêche et de la revitalisation/renaturation doivent collaborer encore plus étroitement. Si l'on veut anticiper cette évolution, il faut collaborer de manière anticipée - et pas seulement lorsque l'été caniculaire est déjà là. Il s'est également avéré que seul un quart des cantons a élaboré un concept pour les cas d'urgence en cas d'été caniculaire.

Fotos: BKFV

« Les structures de l'habitat doivent être typiques du site et, si possible, toujours composées de bois. »

Sous-projet 4 : Fédérations/ sociétés

Les pêcheurs constatent depuis longtemps les modifications du régime des eaux provoquées par le changement climatique. En particulier, la chaleur et la sécheresse croissantes constituent une menace existentielle pour les espèces de poissons et les organismes aquatiques qui affectionnent le froid. Ces changements sont déjà visibles aujourd'hui et le réchauffement est mesurable. Dans les zones à ombres et à truites en particulier, les espèces généralistes aimant la chaleur prennent la place des espèces spécialisées préférant le froid et leurs habitats se déplacent à leur tour vers des altitudes plus élevées ou disparaissent. C'est pourquoi une collaboration est nécessaire au-delà du domaine restreint des organisations, à laquelle les fédérations et les sociétés doivent participer.

Kurt Bischof

Les principales conditions

- Les structures d'habitat doivent être typiques du site et, si possible, sont toujours en bois. Cela fait baisser les températures et constitue un espace vital précieux. N'utiliser la pierre comme matériau d'aménagement qu'avec retenue en raison de son fort échauffement et de son dégagement prolongé de chaleur, et la placer systématiquement à l'ombre.
- Les pêcheuses et pêcheurs et les organisations de protection de la nature peuvent être impliqués dans l'aménagement de structures d'habitat attrayantes et y contribuer activement. Mais cela ne remplace pas les revitalisations/renaturations nécessaires.
- L'entretien des cours d'eau doit à l'avenir favoriser l'ombrage ou le maintenir. Ménager les structures d'habitat par les interventions. Dans la mesure du possible, laisser du bois mort dans le cours d'eau, le cas échéant le sécuriser ou l'intégrer activement.
- Dans la mesure du possible, prévoir des espaces pour la rétention des eaux chaudes en cas d'orage et comme zone tampon contre la sécheresse.
- Les cantons élaborent des concepts d'urgence pour faire face à la sécheresse et aux canicules.
- Intensifier la coopération intersectorielle entre les autorités lors de la planification et de la mise en œuvre des projets d'aménagement hydraulique.
- Pour protéger les espèces de poissons qui aiment les eaux froides, l'adaptation des pratiques de pêche ne doit pas être un tabou.
- Intégrer les personnes concernées par les projets d'aménagement hydraulique dans les processus de planification. Les autorités communales, les collectivités tenues de réaliser des aménagements hydrauliques, les riverains, en particulier les pêcheurs locaux, mais aussi les organisations environnementales disposent de précieuses connaissances sur l'état d'un cours d'eau.
- Le changement climatique est une réalité, c'est pourquoi il faut sensibiliser les acteurs qui ont une influence sur les milieux aquatiques à modifier leurs pratiques.!

Bi

« Le programme 'Les pêcheurs aménagent l'habitat' est dans le vrai »

Le projet climatique a été développé et dirigé par Adrian Aeschlimann. Il est l'administrateur du Centre Suisse de compétences pour la Pêche CSCP, qui est cofinancé par la Fédération Suisse de Pêche FSP.

Journal Suisse de la Pêche : ***Le projet a-t-il été déclenché par la canicule de l'été 2018 ?***
Adrian Aeschlimann : Justement pas, bien que tout le monde le pense. Je le comprends même. Mais avant la canicule de l'été 2018, on savait déjà que le réchauffement climatique avait de fortes répercussions sur la vie dans et au bord des eaux. C'est pourquoi la Confédération a approuvé notre projet au printemps 2018. Mais il est vrai que l'été caniculaire qui a suivi a montré à quel point la situation est dramatique et concrète. Il a contribué à faire prendre conscience de la situation.

Comment avez-vous découvert ce projet ?
De par mon précédent travail à l'OFEV, je savais quels changements attendaient les cours d'eau en raison du changement climatique. Lorsque j'ai repris le CSCP en 2018, un projet correspondant s'est développé en concertation avec la FSP et le CSCP a heureusement obtenu le marché. Nous avons réalisé les travaux entre 2019 et 2021.

Avez-vous passé deux ans à étudier des statistiques et à rédiger des textes dans le silence de votre chambre, jour et nuit ?
(Rires) Pour l'amour du ciel, non. Nous avons heureusement réussi à impliquer de très larges cercles dans le projet. Nous avons pu conclure des partenariats avec les cantons d'Argovie, de Bâle-Campagne, de Berne, de Fribourg, de Saint-Gall, d'Uri et l'OFEV, et collaborer avec des scientifiques, des bureaux d'ingénieurs, des fédérations de pêcheuses et de pêcheurs.

« Il était très important d'impliquer les pêcheuses et pêcheurs amateurs, car ils connaissent énormément de choses sur les cours d'eau et les poissons. »

Que pouvait apporter la pêche ?
Il était très important d'impliquer les pêcheuses et pêcheurs amateurs, car ils connaissent énormément de choses sur les cours d'eau et les poissons. Nous avons également organisé un atelier numérique avec les fédérations cantonales et sommes en échange permanent avec la FSP.

Les critiques pourraient dire que l'étude n'a pas apporté tant de nouveautés que cela ...
Ce n'est pas faux. Nous savions déjà que le réchauffement des eaux en raison de la hausse des températures de l'eau, et donc l'ombrage et les structures d'habitat attrayantes, étaient déterminants. Le travail réalisé dans le cadre du projet a permis de sensibiliser des acteurs importants et montre noir sur blanc à quel point il serait fatal de ne rien faire contre le changement climatique et le réchauffement des eaux. Surtout, l'étude est la meilleure preuve que la FSP est dans le vrai avec son projet "Les pêcheurs aménagent l'habitat"

Interview
Kurt Bischof

Plus d'informations :
sfv-fsp.ch/fr/les-defis/rechauffement-climatique/

S'abonner à la newsletter de la FSP - actuelle et gratuite

La Fédération Suisse de Pêche est au cœur de l'actualité : elle s'intéresse en permanence aux thèmes et aux développements actuels concernant les eaux et la pêche. Elle s'intéresse aussi bien à la pratique de la pêche, au travail des sociétés et des fédérations, aux affaires politiques qu'aux manifestations. Si vous souhaitez être informé.e en permanence sur la "scène de la pêche", le mieux est de vous abonner à la Newsletter de la Fédération Suisse de Pêche. N'ayez crainte : les destinataires ne seront pas "submergés", elle ne paraîtra que lorsqu'il y aura quelque chose d'important à dire. La Newsletter est gratuite et on peut s'y abonner sur : info@sfv-fsp.ch

Le monde de la pêche se réunit à l'occasion du salon

"Pêche Chasse Tir" du 26 au 29 mai 2022

Foto: SFV

En reconstruction – pour la grande entrée en scène de la FSP lors du salon "Pêche Chasse Tir" ; photo prise en 2020.

Un must - et un plaisir ! – pour chaque pêcheuse et pêcheur : la visite du salon "Pêche Chasse Tir" entre le 26 et le 29 mai 2022 à la Bernexpo. En raison de la pandémie, le salon a été déplacé de février à mai.

Le salon "Pêche Chasse Tir" est la plus grande plateforme suisse pour ces trois activités. Tous les deux ans, une visite de l'un des quatre jours du salon doit figurer dans l'agenda des pêcheuses et des pêcheurs. De nombreuses fédérations, sociétés ou associations d'affermage organisent une visite du salon, pour ainsi dire comme une "course d'école ".

Produits et expériences

Le salon s'articule autour de deux axes. D'une part, les exposants proposent leurs nouveaux produits et services. D'autre part, il aborde des thèmes importants liés à la pêche et sensibilise le grand public. Diverses manifestations et ateliers sont organisés à cet effet.

Biodiversité et artisanat de la pêche

La Fédération Suisse de Pêche (FSP) prévoit une grande manifestation. Le thème principal est la biodiversité aquatique. Dans le cadre d'une exposition spéciale, la FSP veut montrer les problèmes liés à la biodiversité dans huit niches, intégrées dans un paysage naturel attrayant: :

1. Qu'est-ce que la biodiversité ?
2. Biodiversité aquatique
3. Poisson de l'année 2022
4. "Hotspot" des corégones des lacs bernois
5. Solutions contre la crise de la biodiversité
6. Menace aiguë sur la biodiversité à l'exemple du Roi du Doubs
7. La disparition des insectes
8. Le monde menacé des écrevisses indigènes

Artisanat de la pêche

Le stand de la FSP sera également consacré à l'artisanat traditionnel de la pêche et à l'art culinaire. Les nombreuses possibilités de préparation du poisson (y compris le black-bass et le poisson blanc) seront à nouveau présentées dans la cuisine de démonstration de la FSP. Le bistrot des pêcheurs, tenu cette année conjointement par les pêcheurs professionnels et la FSP, est toujours très apprécié. Ce sera l'occasion de passer un moment agréable et convivial.

Sarah Bischof

Plus d'informations :
www.fischen-jagen-schiessen.ch/fr/fjs-fr.aspx

Agenda FSP

9.4.2022
Conférence des présidents

Du 26 au 29.5.2022
Salon «Pêche Chasse Tir»
Exposition et évènement
Berne

Du 2 au 3.7.2022
Assemblée des délégués FSP
Locarno

Impressum

Fédération Suisse de Pêche
Rédaction/Production : Kurt Bischof
Case postale 141, 6281 Hochdorf
kurt.bischof@bischofmeier.ch
Tél. 041 914 70 10

www.sfv-fsp.ch